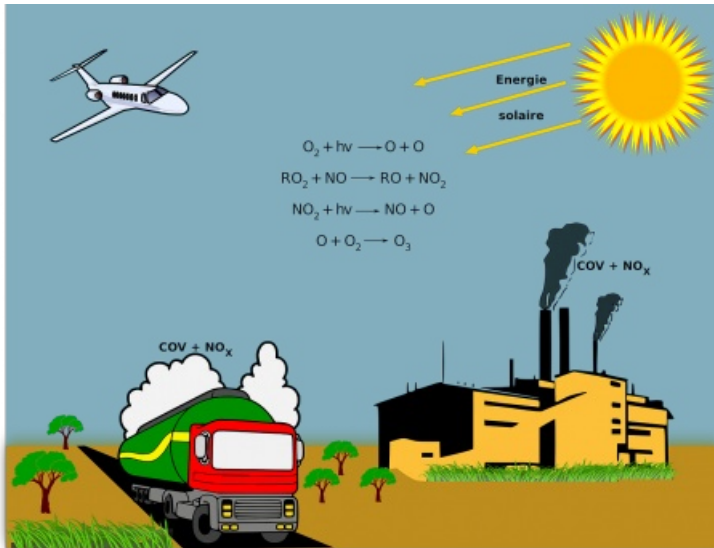


# Episode de pollution à l'Ozone en Ile de France.



**Un épisode de pollution à l'Ozone est prévu pour le 13/07/2022 en Ile de France. Le niveau de concentration de ce polluant dans l'air devrait dépasser 180  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .**

En conséquence, les consignes suivantes sont édictées :

• **Concernant le trafic routier :**

- Différer, si possible, les déplacements routiers en Île-de-France.
- Utiliser de préférence les véhicules les moins polluants.
- Privilégier le covoiturage, les réseaux de transport en commun et les modes actifs de déplacement (marche, vélo, etc.).
- Réduire la vitesse des véhicules sur l'ensemble de la région Île-de-France :
  - à 110 km/h sur les portions d'autoroutes normalement limitées à 130 km/h ;
  - à 90 km/h sur les portions d'autoroutes et de voies rapides normalement limitées à 110 km/h ;
  - à 70 km/h sur les portions d'autoroutes et de voies rapides normalement limitées à 90 km/h, ainsi que sur les routes nationales et départementales limitées à 80 km/h ou à 90 km/h.
- Contourner l'agglomération par la rocade francilienne pour les poids-lourds en transit dont le PTAC excède 3,5 tonnes.
- Utiliser les aménagements mis en place au sein des établissements professionnels pour organiser les déplacements domicile-travail (plan de mobilité, télétravail, adaptation des horaires, etc.)

• **Recommandation complémentaire :**

Veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par la pratique d'activités émettrices de substances polluantes.

Infos pratiques

**L'ozone peut provoquer des irritations au niveau des yeux, des toux et des problèmes pulmonaires, surtout chez les enfants et les personnes asthmatiques.**

Documents

[Communiqué de presse de la préfecture de police.](#)

[Communiqué de prévision d'AIR PARIS](#)

